



Paris, le 28 août 2019

Le SNEMG soutient le préavis de grève des MSU de Poitiers. En attendant, toujours pas de réponse du ministère...

Malgré les alertes à répétition, le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) constate que beaucoup trop de MSU restent impayés à ce jour. Cette situation inacceptable s'est traduite par le dépôt d'un préavis de grève par le collège des MSU de Poitiers représentant 327 médecins généralistes. Si les rémunérations ne sont pas payées d'ici le 2 septembre, les MSU de la faculté de médecine de Poitiers n'accueilleront plus les étudiants de médecine générale en stage ambulatoire.

Le SNEMG espère une résolution rapide du conflit afin que les étudiants ne soient pas lésés. A ce titre, le SNEMG salue l'attachement du syndicat local des internes de médecine générale à la qualité de la formation.

La situation en d'autres points du territoire n'est guère plus favorable. Le SNEMG estime que la moitié des MSU n'ont toujours pas perçu leur rémunération, l'autre moitié a été payée avec un retard inadmissible pour beaucoup.

Devant cette situation, les ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur fond la sourde oreille aux demandes de rendez-vous du SNEMG. Le SNEMG repose la question, comment le gouvernement espère-t-il développer la maîtrise de stage comme il ne cesse de le répéter en tolérant de tels retards de rémunération ?

Le gouvernement devra assumer les conséquences de ces retards sur l'offre de stage. Pour leur part, les enseignants de médecine générale vont continuer de tout faire pour développer la maîtrise de stage malgré les obstacles qu'ils rencontrent en permanence. Le stage de médecine générale constitue pourtant un levier reconnu et peu coûteux permettant aux futurs médecins généralistes de se former et de lutter contre la désertification médicale dans les territoires.

**Dr Anas Taha
Président du SNEMG**